

40
~~o.146.0~~
 o.320.02 ✓ GOT/DO

3003 Berne, le 28 août 1991

Note à Monsieur l'Ambassadeur Keusch

Votre visite à Tokyo (1.9. - 7.9.91)

1. Pour autant que vos entretiens se prêteront à aborder les questions relatives à la coopération scientifique internationale (à Tokyo, le Ministère des Affaires étrangères n'est de toute manière pas prépondérant dans la conduite de ces affaires), nous vous suggérons de ne retenir que les quelques points particuliers suivants:

- la candidature suisse à l'INMARSAT,
- la question du Bureau de l'ASE à Tokyo
- la participation de la Suisse au Human Frontier Science Program (HFSP).

D'ailleurs, compte tenu du fait qu'une délégation suisse du GFW, sous la conduite du Professeur Ursprung, se rendra mi-octobre au Japon, il ne sera pas nécessaire d'entrer dans les détails et risquer ainsi de faire double emploi.

2. Candidature suisse au Conseil de l'INMARSAT

M. Iwatani (Direction générale des affaires scientifiques, MAE Tokyo) a paru surpris de la candidature suisse. Selon lui, en effet, le siège actuellement occupé par la Pologne (qui d'ailleurs se présente maintenant pour la troisième fois) serait réservé à la zone géographique de l'Europe de l'Est et non de l'Europe dans son ensemble.

Il serait peut-être indiqué de faire savoir à Tokyo qu'une telle interprétation n'est pas connue de la Suisse (analyse de la convention par la DDIP, "federführend" pour INMARSAT). De plus, aucun pays dont nous avons demandé l'appui, ne nous a fait part d'une telle façon de voir.

- 2 -

3. Question du Bureau de l'ASE à Tokyo

C'est là une question qui se pose déjà depuis longtemps dans le contexte de la collaboration spatiale nippo-européenne.

Estimant qu'une collaboration serait profitable pour autant qu'elle ne soit pas à sens unique, l'ASE entend profiter des circonstances encore favorables, dues à l'avance technologique européenne, pour négocier une coopération équilibrée en l'absence de laquelle la stratégie japonaise de pénétration systématique se poursuivra sans compensation en retour; c'est dans ce contexte que l'ASE pousse en principe pour l'ouverture d'un tel Bureau.

Côté japonais, le MAE bloquerait jusqu'ici les choses, avançant des difficultés d'ordre juridique pour refuser d'accorder un statut privilégié à une organisation internationale dont le Japon n'est pas membre. Toutefois, en dépit des déclarations officielles, il n'est pas impossible qu'il y ait des raisons plus substantielles qui s'opposent à ce projet. D'un autre côté, cependant, on relèvera que vu les aléas d'une coopération pas trop exclusivement axée sur les USA, et vu les déconvenues actuelles dans le secteur des lanceurs (explosion, début août, du réacteur H-II), le Japon pourrait être amené à considérer des aménagements de sa politique de coopération internationale.

Contrairement aux intentions formulées en mai dernier, l'ASE n'a pas profité, en juin, du passage à Tokyo du Directeur administratif de l'ASE, M. Van Reeth, pour inviter les ambassadeurs des pays ASE qui y sont en poste, à lancer auprès des Japonais des démarches à propos du Bureau. Néanmoins, on croit, à l'ASE, déceler maintenant auprès du MAE une certaine ouverture japonaise qui pourrait déboucher sur l'ouverture d'un office dont le statut se situerait entre celui d'un pur bureau commercial et celui d'une représentation diplomatique. Dès lors, tout appui provenant d'un pays membre de l'ASE serait le bienvenu.

Toutefois, vu nos bonnes relations scientifiques bilatérales avec les Japonais et les sensibilités de ces derniers, il n'y a pour l'instant pas

- 3 -

lieu de placer la Suisse aux avant-postes de cette affaire et l'on pourrait, si les conditions s'y prêtent lors de vos entretiens, s'enquérir simplement du développement des choses.

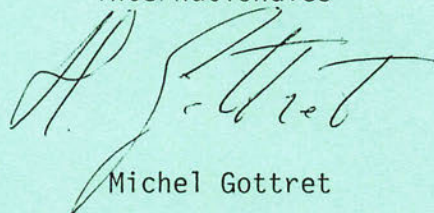
4. H F S P

Initiative japonaise au départ, le programme a tout d'abord été entièrement financé par Tokyo et continue de l'être pour la plus grande partie. Alors que la France et la Suisse peuvent être taxées de bons payeurs, l'engagement financier des autres pays constitue encore un problème. Néanmoins le mérite scientifique du programme n'est mis en doute par personne.

Le programme initialement lancé dans le cadre du G-7 des Sommets économiques continue donc à susciter l'intérêt de la Suisse qui, grâce notamment à l'appui japonais, a pu se joindre au groupe de départ. Il conviendrait d'en remercier vos interlocuteurs japonais, ainsi que de les assurer de notre engagement à participer à un financement équitable futur et à la recherche d'une solution aux problèmes d'ordre institutionnel qui se posent.

5. De manière générale, on pourra encore mentionner l'ouverture générale de la Suisse à la collaboration sur le plan scientifique et souligner, à titre d'exemple, la bonne coopération qui s'est instituée au CERN avec le Japon (contrairement peut-être aux irritations éprouvées par Washington à l'encontre de la décision japonaise de ne pas participer au projet américain du Superconducting Super Collider (SSC)).

Section des affaires scientifiques
internationales



Michel Gottret